



**CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS VERBAL
DE LA SÉANCE DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cliousclat, sous la présidence de M. Gilbert CHAREYRON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 6 décembre 2023

Etaient présents : M. Philippe ARCHIMBAUD, Mme Annie BOUIX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-François CHARRY, , M. Charles LEBLANC, M. Olivier MONTEUX, M. Christian PERRIER, Mme Lore SIMIAND.

Absente excusée : Mme Anne-Christine WO-YEN

Absente : Mme Ilona DUMAS

Procurations : M. Jean-Louis BOREL à M. Jean-François CHARRY, Mme Sophie DURET à M. Gilbert CHAREYRON.

Secrétaire de Séance : Mme Annie BOUIX

M. Le Maire procède donc à la lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation des compte-rendu du conseil municipal du 9 octobre 2023 et désignation du secrétaire de séance.
2. Présentation de la loi APER (accélération de la production d'Energies renouvelables)
3. Dépenses d'investissement 2024 : autorisation d'engagement avant vote du budget M57
4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable
5. Présentation du rapport annuel du Syndicat d'Irrigation Drômois
6. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 octobre 2023

Approuvé à l'unanimité

2. Présentation de la loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables)

M. Le Maire présente à l'assemblée le dossier concernant la loi APER CCVD.

Les élus ont bien été informés que la loi permet aux communes de proposer des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR).

Après échange, l'assemblée a décidé, à l'unanimité, de ne pas proposer de zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables.

Un courrier sera envoyé au Président de la CCVD afin de lui faire connaître la position de la commune.

3. Dépenses d'investissement 2024 : autorisation d'engagement avant vote du budget M57

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024 et ce dans la limite du quart des crédits votés au Budget Primitif 2023.

| Budget | Montant voté budget 2023 après DM | Montant d'autorisation d'engagement maximum Budget 2024 | Montant voté pour 2024 |
|--------|-----------------------------------|---|------------------------|
| M57 | 988 002.87€ | 247 000€ | 80 000€ |

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de 80 000€ comme suit :

| Montants budget 2023 | Montant voté | Article |
|----------------------|--------------|---------|
| 10 000 € | 10 000€ | 203 |
| 40 000 € | 40 000€ | 2111 |
| 20 000€ | 20 000€ | 2135 |
| 10 000€ | 10 000€ | 2183 |
| TOTAL | 80 000€ | |

Les montants ne seront pas automatiquement repris au budget primitif 2024 mais au minimum dans l'intégralité des sommes déjà engagées.

Adoptée à l'unanimité

4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

M. Le Maire présente le rapport annuel à l'assemblée.

Aucune question ou commentaire.

5. Présentation du rapport annuel du Syndicat d'Irrigation Drômois

M. Le Maire présente le rapport annuel à l'assemblée.


Aucune question ou commentaire.

6. Questions diverses :

- **Compostage** : M. Le Maire rappelle qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, les ménages et les professionnels auront l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et déchets verts. La CCVD propose à la vente des composteurs aux habitants du territoire. Un composteur collectif existe sur le parking « sous l'Alandier ». La commune étudie la possibilité d'installer un second sur le parking sous la salle de fêtes.
- **Jeux d'enfants** : un espace de jeux et de détente devrait être installé courant 2024 sur l'espace Mouna (entre l'école et l'église)
- **Trail de Clousclat** : le 14 janvier 2024 course à l'australienne organisée par Promo Sports 26
- **Déclarations d'intention d'aliéner** : 2 demandes reçues en mairie. Pas de préemption par la commune.
- **Vœux du maire 2024** : il se tiendront le vendredi 19 janvier à 19h00 à la salle des fêtes
- **Sécurité D554 côté Est du village** : M. Guy Dalmasso demande si la vitesse peut être réduite sur la D554 côté Est du village. M. Le Maire propose de voir avec les services départementaux afin de trouver une solution.

Fin de la séance à 20h50

Signature du Maire



Signature du secrétaire

